

<http://www.cpalb.fr/les-cistudes-suivies-pour-evaluer-leur-dispersion>



Date de mise en ligne : samedi 19 mai 2018

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits réservés

Article trouvé sur le [site du Dauphiné libéré du 17 mai 2018](#)

140 tortues ont été réintroduites, hier, dans le lac du Bourget et le Rhône

Hier, 140 cistudes ont été réintroduites sur l'ensemble du nord du lac du Bourget et du Haut Rhône. 100 cistudes ont été lâchées en Chautagne. Le territoire de Chautagne bénéficie de différents atouts, parmi lesquels une importante biodiversité. Après avoir restauré depuis plus de 20 ans les milieux naturels par des travaux de génie écologique, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie y conduit, après le lac du Bourget, la seconde étape de son programme de réintroduction.



Une cistude équipée d'émetteur Équipées de micro-émetteurs, elles seront suivies jusque fin août, grâce à un récepteur et une antenne.

Vingt tortues cistudes ont été réintroduites à Chanaz. Elles sont équipées de micro-émetteurs. Elles seront suivies jusque fin août, grâce à un récepteur et une antenne. Ce dispositif permettra d'établir leur dispersion et leur survie durant ces premiers mois cruciaux. Le bilan de ce programme de réintroduction ne sera établi que sur le long terme, avec l'arrivée à maturité sexuelle (vers 10-15 ans) de ces animaux.